

UN NOUVEAU BULLETIN QUI SE CHERCHE UN NOM

Que vous soyez à l'hôpital, dans un CLSC, au CHSLD ou au CRDI-TED, ce nouvel outil d'information s'adresse à tous les employés du CSSS des Îles. Vous le recevrez régulièrement, après les réunions du conseil d'administration. Il vous permettra de savoir ce qui se passe au sein du CSSS des Îles. Il vous informera aussi sur différents sujets suggérés par l'Agence de Santé et de Services sociaux.

Nous cherchons présentement un nom pour ce feuillet d'information. Avez-vous des idées à nous suggérer? Si oui, contactez l'agente d'information et soumettez lui vos propositions de nom. Ce bulletin se veut un outil de partage des informations et un lien entre tous. N'hésitez pas à faire part de vos suggestions de sujets à l'agente d'information Céline Lafrance. Voici les coordonnées pour joindre Céline : Téléphone : 986-6133, Télécopieur : 986-6132, Courriel : celine.lafrance.archipel@ssss.gouv.qc.ca.



Petit rappel

La mission stratégique du CSSS des Îles

Le CSSS des Îles regroupe les CLSC, l'hôpital, le CHSLD ainsi que le CRDI-TED. Sa mission stratégique est de prévenir, guérir, soigner et soutenir pour le mieux-être et la santé de la population des Îles de la Madeleine, et ce, grâce à des interventions, des soins et la gamme la plus complète de services socio-sanitaires et communautaires de qualité, accessibles, complémentaires et en continuité.

BULLETIN DES HÔPITAUX DE L'ACTUALITÉ

Selon ce bulletin, l'hôpital des Îles n'est vraiment pas en bonne position. Cependant, il est important de relativiser. Tel que l'a mentionné l'AQESS, « ce bulletin est incomplet et ne permet aucunement d'évaluer les centres hospitaliers. » Il s'agit d'un portrait limité de la réalité et il ne tient compte que de quelques facteurs.

Aux Îles, si on compare les données de mars 2006 à celles de décembre dernier, on constate que la durée moyenne de séjour sur civière est passée de 23,9 heures à 12,5 heures, les séjours de 24h et plus sur civière étaient de 33,2 %, alors qu'ils sont de 16 % en décembre 2006 et pour ceux de plus de 48 heures, on parle maintenant de 4 % plutôt que de 16,5 %. Pour ce qui est des patients en attente de chirurgie depuis plus de 6 mois, le pourcentage est passé de 27,1 % à 10 %. Finalement, nous avons perdu 20 points car nous n'avons pas de laboratoire sans rendez-vous. Dans les faits, lorsqu'un médecin demande un prélèvement sanguin, il est fait immédiatement.

Il est également important de rappeler que, n'ayant que 26 lits pour les soins de courte durée, les patients en attente d'admission peuvent parfois demeurer à l'urgence plus longtemps que souhaité. Lors de certaines périodes particulièrement propices aux éclosions de maladies infectieuses, comme présentement, ce nombre restreint de lits rend plus difficile l'accessibilité aux soins de courte durée.

Avec la mise en place de nouvelles actions, la recherche constante de solutions et le support des employés, la direction du CSSS des Îles continue de travailler dans le but d'améliorer tous les services offerts au sein de ses installations, afin de contribuer au mieux-être de la population.

PROGRAMME DE SANTÉ PUBLIQUE ET PORTRAIT

Le plan local de santé publique 2007-2010 est un élément majeur du volet « prévention », qui est, comme le dit si bien Germain Chevarie, directeur général, « la clé de voûte de la santé et du bien-être individuel et collectif... » Ce plan dépeint un portrait de santé de la population et propose les activités de prévention prévues dans les domaines suivants : accueil et information, santé physique, prévention des problèmes psychosociaux, périnatalité, petite enfance, jeunes en milieu scolaire et leurs parents, prévention et promotion en milieu de travail, interventions communautaires et interventions en matière de santé publique en cas d'urgence ou de sinistre.

Le plan local de santé publique, préparé par le CSSS des Îles, a été présenté aux partenaires, pour consultation et confirmation des collaborations. Son succès pourra être assuré grâce à leur participation. Il servira d'outil pour sensibiliser toute la population à la prévention qui est capitale pour préserver santé et bien-être.

Dans le portrait de santé et bien-être préparé par la Direction de la santé publique et présenté le 21 mars dernier, nous constatons que la population des Îles est, de façon générale, en santé. Par exemple, l'espérance de vie pour les femmes est plus élevée, celle des hommes est équivalente au reste du Québec, le taux de suicide et de grossesses précoces plus faibles. Plusieurs autres points sont à notre avantage. Toutefois, deux volets demeurent préoccupants pour la direction, soit le nombre plus élevé de certains types de cancer, par rapport au reste du Québec, et le nombre d'enfants victimes de maltraitance, particulièrement de négligence.

COMMISSAIRE AUX PLAINTES

Afin de se conformer aux nouvelles dispositions de la Loi, le CSSS des Îles a procédé à l'embauche d'une nouvelle commissaire aux plaintes et à la qualité des services. Dorénavant, la personne occupant ce poste ne peut pas avoir d'autres liens d'emploi avec le CSSS des Îles et elle relève du conseil d'administration.

La nouvelle commissaire, Marie-Helen Brisebois, est responsable de l'application de la procédure d'examen des plaintes, en conformité avec la Loi sur les SSS et veillera au respect des droits et à la satisfaction des usagers. Elle a déjà revu et mis à jour le Règlement, car le dernier document datait de 2002 et ne visait que le CLSC et l'hôpital.

Le bureau de madame Brisebois est situé au 3e étage de l'hôpital. Elle y travaille à raison d'une journée par semaine et peut être jointe au poste 8318.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX EMPLOYÉS DU CSSS DES ÎLES ARRIVÉS DEPUIS LE 5 DÉCEMBRE 2006

Carl Desparois	Pharmacien
Chantal Roy	Technicienne en administration
Claude Roy	Physiothérapeute
D ^{re} Isabelle Marchand	Omnipraticienne
Émilie Thériault	Aide en alimentation
Éric Déziel	Gardien de sécurité
Jocelyne Poirier	Préposée aux bénéficiaires
Julie Émond	Infirmière
Line Longuépée	Préposée aux bénéficiaires
Marie-Josée Leblanc	Préposée aux bénéficiaires
Steve Doyle Poirier	Préposé entretien ménager (travaux lourds)

AJUSTEMENT BUDGÉTAIRE RELATIF À L'ÉQUITÉ SALARIALE

La direction a reçu la confirmation du financement qui servira pour la rétroactivité de l'équité salariale, pour la période du 21 novembre 2001 au 31 mars 2007. Pour les Îles de la Madeleine, ce montant s'élève à 2 607 995\$. Les ajustements seront faits sous peu.

PROJETS POUR ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

L'Agence de santé et de services sociaux, en partenariat avec les établissements, travaille sur un dossier d'économie d'énergie.

Pour le CSSS des Îles, il s'agit de faire des travaux dans trois installations, soit l'hôpital, le CLSC de Cap-aux-Meules et le Centre de réadaptation en DITED de Fatima. Selon une étude, les coûts estimés pour ces travaux s'élèvent à près de 670 00\$.

L'ASSS a recommandé au Ministère de la Santé et des Services sociaux d'émettre une autorisation d'emprunt afin que les travaux puissent débuter.

Ces projets sont auto-financés. C'est-à-dire que, grâce à l'économie d'énergie faite, l'emprunt sera remboursé en 84 mois, soit 7 ans. Dès que l'autorisation arrivera du Ministère, le conseil d'administration prendra position sur les modalités d'actualisation du dossier (choix de la firme, type de contrat, etc.).



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DES ÎLES

Gaston Bourque, président
Lomer Richard, vice-président
Germain Chevarie, secrétaire
Robert Deraspe et Marc-Édouard Nadeau, élus par la population
Lauraine Bourque et Luc Chevarie, désignés par le comité des usagers
Estelle Lapierre désignée par le CII
Mary Delaney et Yves Leblanc, désignés par le conseil multidisciplinaire
Alain Marcoux, désigné par la Fondation du CHA
Lorne Arseneau, désigné par le CMDP
Rosalie Moreau-Richard, désignée par le DRMG
Simone Renaud, désignée par le personnel non clinique
Bruce Myers et Jocelyne Renaud, désignés par l'ASSS
Berthe Deraspe et Céline Chevarie, cooptées par les autres membres du conseil d'administration.

Ces personnes siégeront au sein du conseil d'administration jusqu'en 2009.



POUR OBTENIR DES PUBLICATIONS DU MSSS

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a annoncé, le 31 janvier dernier, qu'elle reprenait entièrement la diffusion des publications du ministère et que les employés des établissements n'auront plus à s'adresser à l'Agence pour obtenir des dépliant et brochures publiés par le ministère.

Voici les trois façons de commander des publications :

1) Par courriel à l'adresse : diffusion@msss.gouv.qc.ca

2) Par la poste :
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Direction des communications
Diffusion
1075, chemin Sainte-Foy, 16e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

3) Par commande en ligne sur le site du ministère pour les dépliant et les brochures seulement.

Afin de faciliter le traitement de la demande, n'oubliez pas d'indiquer :

1. le nom du document demandé
2. la quantité désirée
3. l'adresse de livraison avec le nom de la personne faisant la demande.

PLAN LOCAL DE PANDÉMIE

Le CSSS des Îles a élaboré son plan local de lutte à une éventuelle pandémie influenza.

Le plan de lutte à une pandémie influenza du CSSS des Îles comporte, et ce, en conformité avec les normes régionales et provinciales, cinq (5) grands volets :

1. Santé publique
2. Santé physique
3. Services psychosociaux
4. Maintien des services
5. Plan de communication.

Les objectifs du plan sont de maintenir les services et les soins essentiels et sécuritaires pour les clientèles concernées et être en mesure de déployer une organisation particulière et spécifique pour l'ensemble de la population, en cas de pandémie.

Nous sommes confiants que l'organisation de services et de soins planifiée dans le cadre de ce plan saura répondre au défi. Il est toutefois important de considérer qu'un tel événement génère plusieurs « inconnus » et que le CSSS des Îles déploiera tous les efforts et les énergies nécessaires pour adapter son offre de services selon l'évolution du phénomène.